

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

MAIRIE D'ARCHIGNY
COMMUNE D'ARCHIGNY
86210 ARCHIGNY

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : ☒ M. ☐ Mme

Nom : MASSE DAIGLE

Prénoms : Claude

Profession ou qualité : Président

Adresse : 38 rue Roger Furgé
86210 Archigny

Association : Les Cousins Acadiens du Poitou

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☒ catégorie 3 ☐ catégorie 4 (3)

Lieu : Salle des fêtes Jacques Lonhienne

Du : 08/11/2025 à 17 heure(s) 00

Au : 08/11/2025 à 23 heure(s) 59

et Du : à .. heure(s) ..

Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) : manifestation privée

Fait à : ARCHIGNY

Le : 03/11/2025

Signature,

de secrétaire
Serge CARDINEROX
de l'association

ARRETE DU MAIRE N° 128

Le Maire de Archigny

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : M. MASSE DAIGLE Claude

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 08/11/2025 à 17 heure(s) 00

au : 08/11/2025 à 23 heure(s) 59

du : à .. heure(s) ..

au : à .. heure(s) ..

à (5) : Salle des fêtes Jacques Lonhienne

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 04/11/2025

Le Maire,

[Signature]


(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné ☐ au demandeur ☐ à la gendarmerie ☐ à la préfecture ☐ à la mairie